

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté, Egalité, Fraternité

Département du Morbihan
Arrondissement de PONTIVY
Canton de PLOERMEL
Commune de MOHON

Décision numéro 06/2022 du 15 février 2022

OBJET : DEPOT D'UN DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE PLOERMEL COMMUNAUTE AU TITRE DU CRTE DANS LE CADRE DE L'OPERATION « AGIR SUR DES LOGEMENTS COMMUNAUX EXISTANTS ET ENERGIVORES »

Le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2122-22 et L 2122-23,

Vu la délibération N° 11 du 13 juillet 2020 (N° 26) et du 15 octobre 2021 portant délégations de pouvoirs au Maire par le Conseil Municipal et lui permettant notamment de demander à tout organisme financeur l'attribution de subventions,

Vu le programme « Agir sur des logements communaux existants et énergivores » proposé dans le cadre du CRTE de PLOERMEL COMMUNAUTE,

DECIDE

Article 1^{er} : Il est déposé le 09 février 2022 :

- un dossier de demande de subvention auprès de PLOERMEL COMMUNAUTE au titre du Contrat de Relance et de Transition Energétique dans le cadre de l'opération « Agir sur des logements communaux existants et énergivores » pour la rénovation énergétique des 8 logements sociaux communaux du lotissement Le Verger.

Le montant total prévisionnel des dépenses s'élève à 100 000 euros HT. Ce montant sera à confirmer après l'élaboration d'un diagnostic de performance énergétique ou un audit énergétique.

Article 2 : La présente décision sera inscrite au registre des décisions municipales de la Commune et un extrait en sera affiché à la porte de la mairie.

Fait à Mohon le 15 février 2022

Le Maire,
Francis MAHIEUX



Le Conseil Municipal sera informé lors de la prochaine séance